

annexe 1 - Pénalités

Accès aux Lignes FTTH de Charente-Maritime THD

1. Pénalités à la charge de l'Opérateur	3
1.1 Pénalités sur l'accès au PM	3
1.2 Pénalités sur le Lien NRO-PM en dehors de la Zone Très Dense	3
1.3 Pénalités sur la Ligne FTTH.....	3
1.4 Pénalités SAV	3
2. Pénalités à la charge de RIP FTTH	4
2.1 Pénalités Construction de CCF par Charente-Maritime THD.....	4
2.2 Pénalités relatives à la qualité de service sur les commandes de Lignes FTTH4	
2.3 Pénalités SAV	4

Toutes les pénalités mentionnées à la présente annexe sont indiqués en Euros (€) hors taxes et n'entrent pas dans le champ d'application de la TVA.

1. Pénalités à la charge de l'Opérateur

1.1 Pénalités sur l'accès au PM

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité pour commande non conforme	PM	41,00 €

1.2 Pénalités sur le Lien NRO-PM en dehors de la Zone Très Dense

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité pour commande non conforme	Lien NRO-PM	41,00 €

1.3 Pénalités sur la Ligne FTTH

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité pour commande non conforme	Ligne FTTH	41,00 €
pénalité pour annulation de commande postérieure à l'envoi du compte-rendu de commande	Ligne FTTH	41,00 €
pénalité pour déplacement à tort	Ligne FTTH	120,00 €
pénalité pour non confirmation de rendez-vous suite à une réservation	Ligne FTTH	41,00 €

1.4 Pénalités SAV

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité de signalisation transmise à tort	signalisation transmise à tort	125,77 €
pénalité pour déplacement à tort (SAV)	déplacement à tort	60 €

2. Pénalités à la charge de Charente-Maritime THD

2.1 Pénalités Construction de CCF par Charente-Maritime THD

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité pour absence du technicien de CM THD lors du RDV	Ligne FTTH	120,00 €

2.2 Pénalités relatives à la qualité de service sur les commandes de Lignes FTTH

Lorsque des pénalités sont dues par CM THD, CM THD émet un avoir correspondant à leur montant.

Pénalités de base :

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire	Plafond
Pénalité de retard sur le compte-rendu de commande de Ligne FTTH	Ligne FTTH	X*1,00 €	20,00 €
Pénalité de retard sur le compte-rendu de mise à disposition –Ligne FTTH existante	Ligne FTTH	X*1,00 €	20,00 €

avec X = nombre de Jours Ouvrés de retard.

Pénalités de retard additionnelles pour les comptes-rendus livrés avec plus de 20 Jours Ouvrés de retard :

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
Pénalité forfaitaire de retard sur le compte-rendu de commande de Ligne FTTH – retard de plus de 20 Jours Ouvrés	Ligne FTTH	20,00 €
Pénalité forfaitaire de retard sur le compte-rendu de mise à disposition de Ligne FTTH existante – retard de plus de 20 Jours Ouvrés	Ligne FTTH	20,00 €

2.3 Pénalités SAV

Libellé prestation	Unité	Montant unitaire
pénalité pour absence du technicien de RIP FTTH lors du RDV (SAV)	absence de RIP FTTH	60,00 €